

Communiqué

A l'issue d'une Assemblée Générale réunissant les enseignants du collège Georges Politzer d'Ivry-sur-Seine, l'écrasante majorité du personnel d'éducation et d'enseignement a décidé collectivement de suspendre les heures d'enseignement à 10h ce vendredi 29 mars.

Cette décision est motivée par le rejet d'une situation de maltraitance envers ses personnels de la part de la direction académique du Val-de-Marne.

Ce mercredi 27 mars, des enseignants du collège ont été informés qu'un poste d'histoire-géographie et un poste d'anglais, censés être supprimés en raison de fermetures de classe, devenaient des postes « fantômes ». Titulaires d'un poste avec 0 heure de service, les enseignantes concernées seront affectées dans d'autres établissements du département sans l'avoir choisi.

Cette information a été découverte par hasard quelques jours seulement avant la fermeture des demandes de mutation intra-académique. Or, lorsqu'un poste est supprimé, les enseignantes concernées obtiennent normalement un nombre important de points lors des mutations afin d'être affectées prioritairement dans un autre établissement de la commune. Avec le maintien de ces postes « fantômes », ces points ne sont pas accordés, et les collègues ne peuvent choisir ni l'établissement ni la commune où elles seront affectées. Dans le cas d'un départ de ces collègues, les personnels qui seraient alors nommés sur ces postes découvrirait, à la rentrée de septembre, un lieu d'affectation qu'elles ou ils n'ont pas choisi. Cela entraîne un manque de transparence et une rupture d'équité au sein de la procédure du mouvement intra-académique.

Cette situation crée un sentiment de détresse pour les collègues concernées. Elle est d'autant plus révoltante que l'information n'avait pas été transmise et qu'elle a été découverte fortuitement. Nous tenons à rappeler que, derrière les postes et les heures de service, se trouvent des personnes, avec des situations personnelles et familiales propres, et des projets de vie liés à leur affectation. L'institution se montre ainsi maltraitante dans la gestion de son personnel.

La majorité des enseignants du collège Politzer a donc décidé de ne pas reprendre les cours tant qu'une audience avant ce mardi 2 avril au soir ne sera acceptée par la direction académique, avant que la saisie des vœux de mutation ne ferme, et afin que les situations des enseignantes concernées puissent être gérées au cas par cas. L'empressement de cette demande nous a été imposé par le manque de communication et d'égards de la part de la direction académique, et appelle à une réponse urgente et humaine.

Les enseignantes et enseignants du collège Georges Politzer réunis en Assemblée Générale le 29 mars, soutenus par les syndicats SNES-FSU 94 et Sud éducation 94.